



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 24 juin 2014 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 8 avril 2014
2. Approbation du procès-verbal du 13 mai 2014
3. Approbation du procès-verbal du 27 mai 2014
4. Communications du Bureau du Conseil municipal
5. Communications de la Mairie
6. Approbation du bouclage de crédits d'investissements et moyens de les couvrir (délibération).
7. Crédit d'investissement destiné à la construction d'un trottoir et de collecteurs d'eaux pluviales et d'eaux usées à la route de Rennex (délibération)
8. Crédit d'investissement pour la mise en place d'un concept de plan de fermeture communal. Phase 3 – mairie, rural, Espace Saladin, extérieurs (délibération)
9. Crédit budgétaire supplémentaire et les moyens de le couvrir concernant les indemnités allouées au Maire et aux adjoints (délibération).
10. Crédit d'investissement destiné à l'assainissement du mur de soutènement côté lac de la Revillotte (délibération).
11. Crédit d'investissement destiné à la reprise d'enrochements de protection de rive du lac au Creux-de-Genthod (délibération).
12. Nomination du Capitaine et Commandant du Corps des sapeurs-pompiers de la commune de Genthod (résolution)
13. Nomination d'un Lieutenant à la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Genthod (résolution)
14. Propositions de la Mairie
15. Propositions individuelles et questions

Genthod, le 13 juin 2014

Wolfgang Honegger
Président du Conseil municipal

